



Item 16F0002XIF

Programme de la statistique de l'environnement

# Enquête de l'industrie de la gestion des déchets

## Secteur des administrations publiques 1994



**Éconnexions**  
Pour lier l'environnement et l'économie

**Econnections**  
Linking the environment and the economy



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## **Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques, 1994**

Statistique Canada – Item 16F0002XIF

Juillet, 1998  
Ottawa

### **Comment obtenir d'autres renseignements**

Toutes demandes de renseignements au sujet de ce rapport ou de statistiques et services connexes doivent être adressées à :

Programme de la statistique de l'environnement  
Statistique Canada  
Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 613-951-0297  
Télécopier : 613-951-0634  
Adresse électronique : [environ@statcan.ca](mailto:environ@statcan.ca)

This report is available in English upon request .

---

# Table de matières

Table de matières .....	i
Symboles .....	ii
Avant-propos.....	iii
<b>1 Industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques.....</b>	<b>1</b>
1.1 Introduction .....	1
1.2 Autres segments de l'industrie de la gestion des déchets.....	1
1.3 Comment définir les déchets et ce qui les compose.....	2
1.4 Définitions .....	2
<b>2 Résultats de l'enquête .....</b>	<b>5</b>
2.1 Dépenses d'exploitation .....	5
2.2 Dépenses en immobilisations .....	6
2.3 Emploi.....	7
2.4 Activités d'élimination - Données combinées des secteurs des entreprises et des administrations publiques.....	8
<b>3 Conception et méthodologie de l'enquête .....</b>	<b>9</b>
3.1 Univers de l'enquête.....	9
3.2 Collecte et traitement des données.....	9
3.3 Qualité des données .....	10
Bibliographie .....	11

---

## Symboles

Les symboles normalisés suivants sont utilisés dans les publications de Statistique Canada :

- .. chiffres non disponibles
- ... chiffres inappropriés ou inapplicables
- nul ou zéro
- montant trop petit pour être exprimé
- x confidentiel conformément aux exigences entourant le secret de *la Loi sur la statistique*

---

## Avant-propos

Ce rapport présente les résultats de *l'Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques* de 1994.

L'Enquête avait pour but de recueillir des données sur les caractéristiques financières et les activités de gestion des déchets des administrations publiques qui ont offert des services de gestion des déchets en 1994.

Ces services incluaient la collecte et le transport des déchets et des matières destinées au recyclage, l'exploitation d'installations d'élimination des déchets non dangereux et l'exploitation de stations de transfert.

*L'Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques* de 1994 est une des nombreuses réalisations de Statistique Canada qui, une fois réunies, fourniront un ensemble de données sur les déchets et la gestion des déchets plus complet que tout ce qui a été compilé jusqu'à maintenant.

## Remerciements

La participation des répondants a été essentielle au parachèvement de cette enquête et nous tenons à les remercier.

Ce rapport a été préparé par la Programme de la statistique de l'environnement, dont le directeur est Claude Simard et la directrice adjointe, Cynthia Baumgarten. Bruce Mitchell, agent principal de recherche, a dirigé le projet.

Nous aimerions également souligner les précieuses contributions, apportées à différentes étapes de l'enquête, par les personnes suivantes :

Virginia Maloney  
Ann Finn  
Alice Born  
Pierre Gagnon  
Craig Gaston  
Ted Lewis



---

# 1 Industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques

## 1.1 Introduction

L'industrie de la gestion des déchets fournit aux Canadiens un certain nombre de services environnementaux, dont la collecte et le transport des déchets et des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation, l'exploitation d'installations d'élimination des déchets non dangereux, l'exploitation de stations de transfert ainsi que le traitement et l'élimination des déchets jugés dangereux. Les administrations publiques du Canada jouent un rôle important dans cette industrie, à titre de fournisseurs et d'utilisateurs de services de gestion des déchets.

L'industrie de la gestion des déchets fait partie de la vaste industrie du secteur environnemental. Celle-ci englobe tous les producteurs et fournisseurs de biens et de services environnementaux. Outre les services liés aux déchets, l'industrie du secteur environnemental comprend la production de biens visant à juguler la production de déchets, à diminuer la pollution et à gérer les déchets produits. Elle regroupe aussi les services dont l'objectif est d'atténuer les effets de la pollution et de gérer les autres ressources environnementales, comme l'air et l'eau.

On estime que cette industrie a connu une croissance rapide au cours de la dernière décennie, et de nombreuses personnes sont d'avis que cette croissance se poursuivra.

Les statistiques sur les déchets occupent une place importante dans le programme de statistiques environnementales de Statistique Canada. Un des objectifs de ce programme est d'élaborer un ensemble complet de statistiques sur la gestion des déchets, dans le cadre d'une initiative d'envergure visant à mesurer les activités liées à l'industrie du secteur environnemental.

L'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques* est un des éléments importants de cette initiative. Réalisée en 1994, l'enquête a permis de recueillir des données sur les dépenses et le nombre d'employés des administrations publiques qui ont offert des services de gestion des déchets en 1994. L'information recueillie a aussi porté sur le genre de services offerts par ces administrations ainsi que sur les quantités et les types de matériaux manipulés dans le cadre de leurs activités de gestion des déchets.

En 1994, les administrations publiques ont dépensé 1,15 milliard de dollars pour les activités de gestion des déchets. La moitié de ce montant a été dépensée pour

payer les services des entreprises de gestion des déchets engagés par contrat. Les administrations publiques visées par l'enquête employaient directement 6 720 personnes pour fournir des services de gestion des déchets.

## 1.2 Autres segments de l'industrie de la gestion des déchets

Le présent rapport ne porte que sur le secteur des *administrations publiques*.

L'industrie de la gestion des déchets compte également un segment qui est exploité par les entreprises privées. Une grande partie des activités de collecte des déchets au Canada, particulièrement dans le secteur non domiciliaire, est effectuée par ces entreprises. Celles-ci exploitent également un certain nombre d'installations d'élimination, notamment la plupart des installations de traitement des déchets dangereux ou des déchets qui nécessitent d'autres mesures spéciales d'élimination. Statistique Canada mène une enquête sur les services de gestion des déchets des entreprises, intitulée *Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises*. Ensemble, ces deux enquêtes présentent un tableau relativement complet des services de gestion des déchets au Canada.

Certains déchets sont récupérés en vue d'être revendus. La collecte et la préparation de matériaux en vue de la revente ne constituent pas les activités principales de l'industrie des services de gestion des déchets. On estime qu'il s'agit plutôt des activités des entreprises de commerce de gros. Ces entreprises tirent en effet la plus grande partie de leurs revenus de la revente de matériaux déjà utilisés. Ce groupe comprend les négociants de ferraille et de nombreuses autres entreprises de recyclage. L'information sur cette industrie est recueillie par l'entremise de l'*Enquête sur le commerce de gros*. Pour l'année 1994, le commerce de gros des matériaux déjà utilisés a produit des recettes dont le total atteignait 2,49 milliards de dollars.

Les déchets peuvent aussi être traités directement à la source par les entreprises productrices. À titre d'exemple, les déchets produits par une usine de pâtes et papiers ou une fonderie peuvent être gérés sur place, par l'entreprise elle-même ou dans d'autres installations exploitées par l'entreprise, sans faire appel à un fournisseur de services distinct. À ce jour, Statistique Canada n'a pas essayé de mesurer les quantités de déchets traités par les entreprises productrices. On peut toutefois obtenir des

---

renseignements à ce sujet lorsque les déchets sont assujettis à des exigences de déclaration en vertu de programmes réglementaires provinciaux ou fédéraux précis.

Même si Statistique Canada ne recueille pas de données sur les quantités de déchets gérés directement par les entreprises productrices, le Bureau réunit néanmoins de l'information sur les dépenses occasionnées par la gestion de ces déchets (*Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement*, Statistique Canada, 1996). Des estimations préliminaires indiquent qu'en 1995 les entreprises ont dépensé 438 millions de dollars en services de gestion des déchets et de traitement des eaux usées.

Les ménages gèrent souvent eux-mêmes une partie des déchets qu'ils produisent. Par exemple, un grand nombre d'entre eux possèdent aujourd'hui un composteur domestique qui traite une partie des déchets organiques du jardin et de la maison. Statistique Canada a recueilli de l'information sur le nombre de ménages dotés d'un composteur, dans le cadre de l'*Enquête sur les ménages et l'environnement* de 1994 (Statistique Canada, 1995).

### 1.3 Comment définir les déchets et ce qui les compose

Les activités de gestion des déchets prennent diverses formes et font intervenir plusieurs personnes, ce qui rend plus difficile la tâche de dresser un tableau complet des activités, incluant la quantité totale de matériaux traités.

Un point commun entre ces activités, est que tous les matériaux manipulés sont des produits dont veulent se débarrasser leurs propriétaires. Il peut s'agir de sous-produits d'un procédé de production, (par exemple, des cendres volantes provenant d'une chaudière), ou encore d'un produit qui ne présente plus de valeur pour son détenteur actuel (par exemple, un journal déjà lu ou un emballage ouvert et vidé de son contenu).

Les concepts et les définitions qui s'appliquent à la gestion des déchets continuent d'évoluer et la source la plus fréquente de difficulté vient de la classification des déchets. Les stratégies élaborées pour la compilation des statistiques sur les déchets sont fonction des besoins particuliers des projets statistiques et analytiques : classification selon le type (déchets solides municipaux, déchets dangereux), la source de production (résidences, industries), l'activité productrice de déchets (construction et démolition) et le type de matériaux. Les différences dans la terminologie utilisée par les divers répondants peuvent toutefois créer de nombreuses difficultés au moment de la réalisation de l'enquête sur le terrain. Durant l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques* de 1994, des suggestions fort utiles ont été faites sur la façon

d'améliorer la classification. Ces suggestions ont été prises en considération pour la préparation du questionnaire devant servir à l'enquête de 1996.

## 1.4 Définitions

### Déchets

Ensemble des matériaux dont veulent se débarrasser leurs producteurs. Les déchets incluent tous les matériaux destinés au recyclage, au traitement ou à l'élimination et pour lesquels le producteur de déchets ne retire aucune rémunération ou uniquement une rémunération peu élevée.

### Déchets de construction et de démolition

Comprennent les déchets de la construction et de la démolition de la chaussée, des ponts et des bâtiments, par exemple l'asphalte, le béton, le bois, les décombres, le papier, le gypse, et les métaux.

### Déchets destinés à l'élimination

Ensemble des matériaux dont veut les producteurs désire se débarrasser. Ces matériaux sont collectés et envoyés à un site d'enfouissement ou d'incinération (excluent le matériel destiné à la récupération).

### Déchets produit par les industries, les commerces et les institutions

Comprennent les déchets produits notamment par les industries lourdes et légères, les industries manufacturières, les activités d'entreposage et de transport, les commerces de gros et de détail, les restaurants, les immeubles de bureaux, les établissements d'enseignement, les installations de loisirs et les établissements de soins de santé.

### Déchets solides municipaux

Comprennent les déchets solides produits par les ménages, les commerces, les industries et excluent les déchets issus de la construction et de la démolition.

### Déchets solides produits par les ménages

Comprennent les déchets produits par les résidences privées, incluant les édifices à appartements ainsi que les condominiums.



---

**Installation d'élimination des déchets**

Un établissement servant au traitement des déchets pour lesquels aucune autre utilisation n'est envisagée. Les méthodes d'élimination des déchets sont l'incinération et l'enfouissement sanitaire.

**Matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation**

Matériaux destinés à être transformés en de nouveaux produits ou à être nettoyés et traités en vue de leur réutilisation par une personne autre que le producteur initial.

**Préparation des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation**

Tri, nettoyage et compactage des matériaux pouvant être recyclés ou réutilisés.



## 2 Résultats de l'enquête

### 2.1 Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation des municipalités et des autres administrations publiques pour les services de gestion des déchets se sont élevées à 1,15 milliard de dollars en 1994 (tableau 2.1).

Les administrations de l'Ontario ont déclaré des dépenses d'exploitation de 468 millions de dollars, soit 41 % du total national. Les administrations du Québec comptaient pour 28 % des dépenses totales, tandis que celles de la Colombie-Britannique comptaient pour 14 %.

À l'échelle nationale, la moitié des dépenses d'exploitation ont servi à payer des entreprises de gestion des déchets engagées par contrat. Une grande partie des dépenses des administrations publiques du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario ont été effectuées à ce titre. Par contraste, les administrations du Manitoba, de Terre-Neuve, de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan ont consacré plus des trois quarts de leurs dépenses en gestion des déchets à des programmes gérés par leurs propres employés. Néanmoins, c'est en Ontario que les dépenses réelles concernant les programmes gérés par les propres employés des administrations étaient les plus élevées (239 millions de dollars).

Tableau 2.1

#### Dépenses d'exploitation<sup>1</sup>, 1994

Province/Territoire	Dépenses d'exploitation milliers de dollars	Fournisseur du service <sup>2</sup>	
		Propres employés <sup>3</sup>	Entrepreneurs <sup>3</sup>
		pourcentage	
Terre-Neuve	10 969	81	19
Île-du-Prince-Édouard	928	x	x
Nouvelle-Écosse	29 007	80	20
Nouveau-Brunswick	14 609	49	51
Québec	325 685	19	81
Ontario	468 225	51	49
Manitoba	31 423	86	14
Saskatchewan	18 418	79	21
Alberta	78 094	66	34
Colombie-Britannique	165 820	80	20
Yukon	916	x	x
Territoires du Nord-Ouest	4 132	x	x
<b>Canada</b>	<b>1 148 226</b>	<b>50</b>	<b>50</b>

**Notes :**

1. Les dépenses d'exploitation concernent les municipalités visées par l'enquête ainsi que les estimations pour les municipalités non visées par l'enquête. Elles portent sur la collecte et le transport des déchets, les installations d'élimination, le recyclage et autres activités de gestion des déchets.
2. Les colonnes indiquent les pourcentages des dépenses d'exploitation associées aux programmes gérés par les employés des municipalités et par rapport aux programmes gérés par des contractuels.
3. Les administrations publiques du Québec n'étaient pas visées par l'enquête à ce sujet. Les chiffres sont des estimations provenant d'autres sources.

X Confidentiel conformément aux exigences entourant le secret de la Loi sur la statistique.

**Source :**

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement et la Division des institutions publiques

Si on examine le dossier sous l'angle des activités, la plus grande partie des dépenses des administrations publiques en matière de gestion des déchets (455 millions de dollars) a été consacrée à l'exploitation d'installations d'élimination des déchets. En effet, 40 % des dépenses d'exploitation totales ont servi à exploiter ces installations, contre 36 % pour la collecte et le transport des matériaux et 16 % pour le recyclage.

La plus grande partie des dépenses d'exploitation effectuées au titre des installations d'élimination a été consacrée aux programmes gérés par les propres employés des administrations publiques (59 %) qu'aux services offerts par des contractuels (41 %). En revanche, les administrations ont dépensé davantage pour les services d'entrepreneurs concernant la collecte, le transport et le recyclage que pour les programmes gérés par leurs propres employés. Ainsi, 55 % et 62 % respectivement des dépenses d'exploitation consacrées à la collecte et au transport des matériaux ainsi qu'au recyclage ont été versées à des entrepreneurs.

Tableau 2.2

### Dépenses d'exploitation<sup>1</sup> par activité, 1994

Activité <sup>2</sup>	Dépenses d'exploitation milliers de dollars	Fournisseur du service <sup>3</sup>	
		Propres employés	Entrepreneurs
		pourcentage	
Collecte et transport	415 428	45	55
Installations d'élimination des déchets	455 157	59	41
Recyclage	185 783	38	62
Autres	91 858	50	50
<b>Total</b>	<b>1 148 226</b>	<b>50</b>	<b>50</b>

**Notes:**

1. Les dépenses d'exploitation concernent les municipalités visées par l'enquête ainsi que les estimations pour les municipalités non visées par l'enquête.
2. Les administrations publiques du Québec n'étaient pas visées par l'enquête en ce qui concerne les dépenses pour les activités précises de gestion des déchets. Le tableau comprend des estimations provenant d'autres sources.
3. Les colonnes indiquent les pourcentages des dépenses d'exploitation associées aux programmes gérés par les employés des municipalités et par rapport aux programmes gérés par des contractuels.

**Source:**

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement et la Division des institutions publiques

## 2.2 Dépenses en immobilisations

Les administrations publiques ont effectué des dépenses en immobilisations d'environ 100 millions de dollars en 1994 au chapitre de la gestion des déchets. La plus grande partie de cette somme a été consacrée aux installations d'élimination (76 %). Il pouvait s'agir, par exemple, de l'aménagement de nouveaux lieux d'enfouissement, de l'agrandissement d'installations ainsi que de l'achat de nouveaux véhicules, de même que de machines et de matériel.

Tableau 2.3

### Dépenses en immobilisations<sup>1</sup> par activité, 1994

Activité	Dépenses <sup>2</sup> milliers de dollars
Collecte	5 452
Installations d'élimination des déchets	76 362
Recyclage	12 776
Autres	5 669
<b>Total</b>	<b>100 259</b>

**Notes :**

1. Les dépenses en immobilisations concernent les municipalités visées par l'enquête (5 000 habitants ou plus). Aucune estimation n'a été faite pour les municipalités de moins de 5 000 habitants.
2. Les administrations publiques du Québec n'étaient pas visées par l'enquête en ce qui concerne les dépenses pour les activités précises de gestion des déchets. Le tableau comprend des estimations provenant d'autres sources.

**Source :**

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement

---

## 2.3 Emploi

Le tableau 2.4 présente des renseignements sur l'emploi. Les administrations publiques employaient 6 720 personnes pour offrir des services de gestion des déchets. Ce sont les administrations de l'Ontario qui en employaient la plus grande partie. En fait, 40 % de tous les travailleurs de ce secteur étaient au service des administrations publiques ontariennes.

Tableau 2.4

### Emploi<sup>1</sup>, 1994

Province/Territoire	Emploi employés
Terre-Neuve	75
Île-du-Prince-Édouard	x
Nouvelle-Écosse	180
Nouveau-Brunswick	140
Québec <sup>2</sup>	1 482
Ontario	2 698
Manitoba	258
Saskatchewan	152
Alberta	747
Colombie-Britannique	950
Yukon	x
Territoires du Nord-Ouest	x
<b>Canada</b>	<b>6 720</b>

**Notes :**

1. Employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans les activités liées à la gestion des déchets dans les municipalités visées par l'enquête (5 000 habitants ou plus). Aucune estimation n'a été faite pour les municipalités de moins de 5 000 habitants.
  2. Les administrations publiques du Québec n'étaient pas visées par l'enquête en ce qui concerne l'emploi lié à la gestion des déchets. Le chiffre est une estimation provenant d'autres sources.
- X Confidentiel conformément aux exigences entourant le secret de la Loi sur la statistique.

**Source :**

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement

## 2.4 Activités d'élimination - Données combinées des secteurs des entreprises et des administrations publiques

Le tableau 2.5 fournit des renseignements sur les quantités de déchets non dangereux qui ont été éliminés dans des installations exploitées par les administrations publiques et le secteur privé en 1994. Ces données sont tirées des éditions de 1994 de *l'Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* et de *l'Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques*. Les Canadiens ont éliminé environ 21,5 millions de tonnes de déchets dans les installations du secteur privé et des administrations publiques.

Cela équivaut à 734 kilogrammes par personne. À noter toutefois que ce chiffre tient compte de déchets provenant de nombreuses sources, y compris les domiciles, les établissements, les commerces et les industries.

En outre, les chiffres ne prennent pas en considération les déchets dangereux ou ceux que les producteurs de déchets traitent eux-mêmes (en usine, par exemple).

Ce sont les administrations publiques et les entreprises de l'Ontario qui ont éliminé la plus grande partie des déchets à l'échelle nationale (34 %). Toutefois, étant donné que l'Ontario compte pour environ 37 % de la population du Canada, la province se situe sous la moyenne nationale d'élimination des déchets. C'est en Saskatchewan que l'on retrouvait le taux d'élimination par habitant le plus élevé.

Tableau 2.5  
**Élimination des déchets<sup>1</sup> par province/territoire, 1994**

Province/Territoire	Déchets éliminés	Population en 1994	Quantité de déchets éliminés par personne
	tonnes	personnes	tonnes
Terre-Neuve	486 523	581 242	0.84
Île-du-Prince-Édouard	x	134 554	x
Nouvelle-Écosse	713 941	933 857	0.76
Nouveau-Brunswick	576 102 <sup>2</sup>	757 661	0.76
Québec	5 189 400 <sup>2</sup>	7 288 815	0.71
Ontario	7 350 586	10 937 058	0.67
Manitoba	951 142	1 129 486	0.84
Saskatchewan	925 121	1 012 156	0.91
Alberta	2 329 327	2 715 554	0.86
Colombie-Britannique	2 791 478 <sup>2</sup>	3 670 825	0.76
Yukon	x	29 658	x
Territoires du Nord-Ouest	x	64 733	x
<b>Canada</b>	<b>21 464 714</b>	<b>29 255 599</b>	<b>0.73</b>

**Notes :**

1. Montant total de déchets éliminés dans des sites d'élimination publics et privés. N'inclut pas les déchets éliminés dans des sites d'élimination des déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.

2. Chiffre basé sur les résultats d'une enquête complémentaire menée par la province.

X Confidentiel conformément aux exigences entourant le secret de la Loi sur la statistique.

**Source :**

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement

---

## 3 Conception et méthodologie de l'enquête

Cette section porte sur la conception et la méthodologie de l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques* de 1994 et plus précisément sur les points suivants : univers de l'enquête, méthodes de collecte, de vérification et d'imputation des données et assurance de la qualité.

### 3.1 Univers de l'enquête

La liste d'envoi de l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques* de 1994 a été établie d'après l'univers des administrations locales de 1994 de la Division des institutions publiques (DIP). Les administrations municipales sont de loin celles qui s'occupent le plus souvent de la gestion des déchets. Les noms et adresses d'autres organismes publics, fournis par les provinces, ont été ajoutés à la liste de la DIP. Ce pouvait être des commissions régionales de gestion des déchets et d'autres organismes semblables qui prenaient part à la prestation de services de gestion des déchets.

Plusieurs provinces ont aussi recueilli des données sur certains aspects de la gestion des déchets en 1994. C'est pourquoi les administrations publiques de certaines provinces n'ont pas été visées par l'enquête ou ont été priées de répondre uniquement à certaines parties du questionnaire. Les municipalités du Québec, par exemple, n'étaient pas visées par l'enquête parce que la province avait déjà réuni ce genre de renseignements. En Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick, on disposait déjà de renseignements sur les activités des installations d'élimination. Les répondants de ces provinces ont reçu le questionnaire, mais on leur a demandé de ne pas remplir la partie sur les installations d'élimination puisque ces données étaient disponibles auprès d'autres sources.

Toutes les administrations et organisations publiques desservant des collectivités de 5 000 personnes et plus ont été prises en considération dans la base de sondage. En tout, 524 questionnaires ont été postés aux répondants.

### 3.2 Collecte et traitement des données

La collecte des données a eu lieu en 1997. On a envoyé les questionnaires d'enquête aux administrations publiques, qui les ont retournés par la poste après les avoir remplis. Les questionnaires ont été adressés à une personne-ressource qui était responsable des activités de gestion de déchets de l'administration ou qui avait la compétence requise pour remplir les questionnaires.

Un suivi a été effectué, par télécopieur et (ou) par téléphone, après la date d'échéance fixée pour l'envoi du questionnaire, afin de rappeler aux répondants de retourner celui-ci.

La vérification des questionnaires s'est faite en deux étapes. En premier lieu, on a procédé à un contrôle de validité pour s'assurer que les réponses à certaines questions s'inscrivaient dans un éventail limité de valeurs possibles. Cette vérification a été faite principalement pour les questions portant sur les quantités de déchets et de matériaux, mais on y a eu recours également pour repérer les valeurs inhabituelles dans les parties sur les données financières. La deuxième étape, dite de vérification de la cohérence, a permis de détecter les réponses à une partie du questionnaire qui ne concordaient pas logiquement avec celles figurant dans d'autres parties.

Un suivi supplémentaire a été effectué auprès des administrations, visant cette fois à obtenir les données manquantes ainsi qu'à corriger les incohérences.

L'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques* de 1994 s'est révélée difficile pour plusieurs raisons.

Premièrement, de nombreuses administrations locales retiennent les services d'entreprises du secteur privé spécialisées dans la gestion des déchets. Il était essentiel que la structure des questions et le libellé de celles-ci permettent aux répondants de distinguer entre les services offerts par leurs propres employés et ceux rendus par des contractuels. Dans la phase du traitement des données, il a souvent fallu contacter des répondants pour clarifier la nature de ces relations.

Un deuxième aspect de l'enquête, posant encore plus de difficultés, portait sur la façon dont des municipalités se regroupent pour offrir des services de gestion des déchets. Il y a différents niveaux d'administrations locales dans de nombreuses régions et les administrations de chaque niveau peuvent prendre part à certains aspects de la gestion des déchets. De nombreuses formes de prestation des services ont été mises à jour.

Voici quelques exemples.

1) Une administration régionale peut servir une région regroupant un certain nombre de municipalités. 2) Le palier supérieur de l'administration peut fournir les services de gestion des déchets. 3) Les municipalités du palier inférieur peuvent fournir ces services. 4) Les deux paliers peuvent fournir différents services (l'un exploite l'installation d'élimination et l'autre s'occupe de la collecte des déchets, par exemple). 5) Les deux paliers peuvent

---

fournir les mêmes services à différentes parties de la région (le palier inférieur peut exploiter une installation d'élimination uniquement pour les municipalités qu'il représente et l'administration régionale peut exploiter une installation d'élimination pour le reste de la région). 6) Les municipalités de l'un ou l'autre des paliers ou des deux peuvent collaborer par l'entremise d'un organisme distinct, comme une commission régionale de gestion des déchets, qui collecte les déchets et exploite l'installation d'élimination. 7) Il est aussi possible qu'aucune administration d'une région ne s'occupe de gestion des déchets, laissant cela au secteur privé exclusivement. Toutes ces situations existent au Canada, et l'enquête ainsi que le système de traitement devaient pouvoir composer avec ces situations.

D'importantes mesures de suivi se sont révélées nécessaires dans certains cas. Dans des régions précises, les questionnaires ont souvent été traités ensemble afin d'avoir une bonne idée de la prestation de services dans ces régions et d'éviter les duplications ou la négligence de renseignements par inadvertance.

### 3.3 Qualité des données

De nombreux facteurs influent sur la qualité des données recueillies durant une enquête. Il peut arriver, par exemple, que les répondants aient mal interprété les questions, que les réponses aient été inscrites incorrectement sur le questionnaire ou que des erreurs se produisent durant la saisie des données ou dans les calculs. Nous nous sommes efforcés le plus possible de réduire la fréquence de telles erreurs durant l'enquête, notamment par une vérification intégrale des données entrées, une vérification de la validité et de la cohérence des données, un suivi étroit ainsi que des consultations auprès de certains ministères et associations d'industries.

Les nouvelles enquêtes peuvent prêter flanc à des problèmes comme un champ d'observation incomplet, des classifications erronées et l'incohérence des définitions utilisées. Il est possible d'atténuer ces problèmes si l'enquête est répétée à intervalles réguliers et suffisamment fréquents pour établir une liste d'envoi représentative. Parallèlement à cela, la régularité des enquêtes et les observations des répondants jouent un rôle important vis-à-vis l'amélioration des classifications et des définitions. En menant les enquêtes régulièrement, on s'assure que les répondants apprennent à bien connaître les définitions utilisées et le type d'information demandée.

Malgré la très bonne collaboration de la plupart des administrations publiques pendant l'enquête, certaines n'ont pu fournir toutes les données requises dans la forme demandée. C'était particulièrement vrai dans le cas des petites municipalités, pour les questions portant sur le poids des matériaux recueillis. Un grand nombre de ces

administrations publiques exploitent des installations qui ne sont pas dotées de balances. Par conséquent, il était impossible d'obtenir des données précises sur le tonnage. Un grand nombre de répondants ont cependant été en mesure d'estimer la quantité de matériaux manipulés à partir du nombre de voyages effectués ainsi que du nombre de véhicules utilisés de même que de leur taille.

En tout, 524 questionnaires ont été postés et 492 ont été renvoyés. La plupart des 32 administrations publiques qui n'ont pas renvoyé le questionnaire avaient fusionné. Parmi les 492 répondants, 19 administrations municipales ont indiqué qu'elles n'offraient aucun service de gestion des déchets. Ces services étaient offerts par le secteur privé ou des municipalités voisines.

Les tableaux 2.1 et 2.2, qui portent sur les dépenses d'exploitation, ont été dressés en rapprochant les résultats de l'enquête et les ensembles de données sur les administrations locales de la DIP.

Les tableaux 2.3 (dépenses en immobilisations) et 2.4 (emploi lié aux services de gestion des déchets) montrent les résultats tirés directement de l'enquête. Aucune valeur n'a été imputée pour ces questions étant donné que le niveau de non-réponse était minime. De plus, les autres renseignements qui auraient pu être utilisés à cette fin dans le cas des quelques administrations n'ayant pas répondu n'étaient pas disponibles.

Le tableau 2.5 porte sur les activités des installations d'élimination des déchets exploitées par les administrations publiques et les entreprises du secteur privé. À cet égard, les renseignements sur le secteur privé sont extraits l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* de 1994. Les résultats de cette enquête sont disponibles dans la publication de Statistique Canada portant le numéro 16F0003XPF au catalogue. Les résultats obtenus aux questions des deux enquêtes sur les quantités de déchets éliminés ont été agrégés afin de ne pas avoir à supprimer des données qui autrement auraient été confidentielles en vertu de la Loi sur la statistique. Des renseignements fournis par les gouvernements provinciaux ont été utilisés pour le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique et le Québec. Pour ce qui est des autres provinces, des valeurs ont été imputées afin de tenir compte de la partie de la population vivant dans des municipalités qui se situaient sous le seuil fixé pour l'enquête (5 000 habitants). Aux fins de l'imputation, on a calculé la population résiduelle à l'extérieur de la population observée. La population des petites municipalités desservies par les installations d'élimination des municipalités observées a ensuite été soustraite de la population résiduelle. Le taux d'imputation était de 13 %.



---

## Bibliographie

Gaston, C., 1993, " Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets ", **Perspectives sur l'environnement**, Statistique Canada, n° 11-528 au catalogue, Ottawa.

Gaston, C. et A. Goodall, 1993, " Enquête sur la gestion des déchets par les administrations locales ", **Perspectives sur l'environnement**, Statistique Canada, n° 11-528 au catalogue, Ottawa.

Mitchell, B., 1996, " Les ménages et l'environnement : comparaison entre le Canada et l'Australie ", **Perspectives sur l'environnement**, Statistique Canada, n° 11-528-XPF, n° 3 au catalogue, Ottawa.

Statistique Canada, 1997, **Éconnexions**, n° 16-200-XKF, au catalogue, Ottawa.

Statistique Canada, 1996a, **Les dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises, 1994**, Item 16F0006XPF, Ottawa.

Statistique Canada, 1996b, **L'enquête de 1994 de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises**, Item 16F0003XPF, Ottawa.

Statistique Canada, 1995, **Les ménages et l'environnement, 1994**, n° 11-526 au catalogue, Ottawa.

Statistique Canada, 1992, **Enquête de 1989 de l'industrie de la gestion des déchets**, Item INDD.EGD.01, Ottawa.





Division des comptes nationaux et de l'environnement

# Enquête sur la gestion des déchets par les administrations locales, 1994

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de  
la Loi sur la statistique, Lois révisées  
du Canada, 1995, chapitre S19.

If you prefer this questionnaire in  
English, please check

Corrigez au besoin

Nom commercial

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

A/S

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Ville

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Province

--	--

Code Postal

--	--	--	--	--	--

## Veillez lire avant de remplir le questionnaire

### Utilisation des données

La présente enquête recueille des renseignements qui aideront les Canadiens à comprendre les contributions des municipalités à l'économie et à l'environnement du Canada en ce qui a trait à la gestion des déchets. Statistique Canada a déjà effectué une enquête sur l'industrie de la gestion des déchets en 1994. Ensemble ces deux enquêtes fourniront une description complète de la gestion des déchets au Canada.

### Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier, sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit d'un répondant, toute information tirée de cette enquête permettant d'identifier ce dernier. Les données déclarées sur le présent questionnaire seront traitées de façon strictement confidentielle, elles serviront à des fins statistiques et seront publiées seulement sous une forme agrégée. La disposition de confidentialité de la Loi sur la statistique n'est pas touchée par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

### Renseignements

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ayant trait à l'enquête, veuillez communiquer avec nous.

Téléphone: 613 951-3640  
Télécopieur: 613 951-3618

Veillez retourner ce questionnaire dans les 20 jours suivant sa réception. Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez nous informer de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir compléter le questionnaire.

### Période couverte

Rapportez pour l'année civile 1994.

### Guide de déclaration

Cette enquête vise l'organisation responsable du programme de gestion des déchets.

Si votre organisation est un regroupement de municipalités, une région ou une organisation particulière ayant le mandat de gérer les déchets pour un certain nombre de municipalités sous votre juridiction, veuillez répondre pour toutes les municipalités sous votre juridiction. Toute référence au terme "votre municipalité" devrait être interprétée comme les municipalités sous votre juridiction.

Si vous êtes une municipalité et ne détenez aucune information en ce qui a trait à la gestion des déchets, veuillez nous indiquer le nom et le numéro de téléphone de la personne qui serait en mesure de répondre à cette enquête.

Si votre organisation ne peut répondre qu'à certaines des questions posées, veuillez nous indiquer le nom et le numéro de téléphone de la personne qui serait en mesure de répondre aux autres questions de cette enquête.

Si votre municipalité ne dispose pas des quantités en tonnes métriques, veuillez convertir ces quantités (nombre de camions, livres, etc.) en tonnes métriques. Fournir un estimé si nécessaire.

Cette enquête est divisée en 4 sections. Dans certains cas, les données provenant des administrations provinciales peuvent suffire à compléter certaines sections de l'enquête. L'encadré qui suit indique les sections que votre municipalité doit compléter.

--

## Définitions

### Déchets solides municipaux

Comprend les déchets solides produits par les ménages, les commerces et les institutions et exclu les déchets issus de la construction et de la démolition.

### Déchets produits par les industries, les commerces et les institutions

Comprend les déchets produits par les industries lourdes et légères, tel que les industries manufacturières, d'entreposage, du transport, le commerce de gros et de détail, la restauration, les édifices à bureaux, l'éducation, les loisirs et la culture, la santé ainsi que les autres industries des services.

### Déchets issus de la construction et de la démolition

Comprend les déchets de la construction et de la démolition de la chaussée, des ponts et des bâtiments, par exemple l'asphalte, le béton, le bois, les décombres, le papier, le gypse, les métaux, etc.

### Déchets solides produits par les ménages

Comprend les déchets produits par les résidences privées, incluant les édifices à appartements ainsi que les condominiums.

### Déchets destinés à l'élimination

Nous incluons dans cette catégorie tous les matériaux dont les producteurs désire se débarrasser. Ces matériaux sont collectés et envoyés à un site d'enfouissement ou d'incinération (nous excluons le matériel destiné à la récupération).

### Centre d'élimination des déchets

Un établissement servant au traitement des déchets pour lesquels aucune autre utilisation n'est envisagée. Les méthodes d'élimination des déchets sont l'incinération et l'enfouissement sanitaire.

4-2600-5.2: 1996-01-11 SQC/DCN-291-04478



Statistique Canada  
Statistics Canada

Canada

Énumérez toutes les municipalités, villes, villages, juridictions pour lesquelles vous répondez à ce questionnaire.

Ville / Municipalité	Section Finance et emploi	Autres sections	Code Postal
1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
13.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
14.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
15.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

### Attestation

J'atteste qu'à ma connaissance, les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont complets et exacts.

Signatures	Date  _ _ _ _ _ _ _   9     6
Nom de la personne qui a rempli le questionnaire	Téléphone  _ _ _ _ _ - _ _ _ _ _ - _ _ _ _ _
Titre de la personne qui a rempli le questionnaire	Télécopieur  _ _ _ _ _ - _ _ _ _ _ - _ _ _ _ _

### Remarques


**Veillez retourner le questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe**  
Si vous avez des questions concernant l'enquête, veuillez communiquer avec nous.  
Téléphone (à frais virés): (613) 951-5348  
Télécopieur: (613) 951-3618

## SECTION 1: Collecte et transport des déchets pour l'élimination (1994)

1.1 Existe-t-il dans votre municipalité un service structuré de collecte des déchets pour l'élimination?

<sup>101</sup>  Oui    <sup>102</sup>  Non    ➔ Si non, passez à la section 2.

1.2 Dans l'affirmative, qui assure ce service? (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

<sup>103</sup>  Les employés municipaux

<sup>104</sup>  Des entrepreneurs embauchés par la municipalité

<sup>105</sup>  Autre (veuillez préciser)

<sup>106</sup>

### Les quantités de déchets collectés et transportés

#### Déchets municipaux

1.3 Quelle est la quantité de déchets municipaux collectés et transportés par votre municipalité en 1994 qui provenaient des sources suivantes?

*S'il vous est impossible de séparer les déchets produits par les ménages des déchets commerciaux et institutionnels veuillez fournir les totaux dans les cases 109 et 112.*

	par vos propres employés	par vos contracteurs
	(tonnes métriques)	
Ménages (inclure les maisons à appartements et les condominiums)	<sup>107</sup>	<sup>110</sup>
Industries, commerces et institutions	<sup>108</sup>	<sup>111</sup>
<b>Total des déchets municipaux collectés et transportés</b>	<sup>109</sup>	<sup>112</sup>

#### Déchets issus de la construction et de la démolition (C&D)

1.4 Total des déchets issus des activités de C & D

	par vos propres employés	par vos contracteurs
	(tonnes métriques)	
	<sup>113</sup>	<sup>114</sup>

1.5 Si les déchets issus des activités de C et D ne peuvent être identifiés, cochez et assurez-vous que les cases 109 et 112 représente la quantité totale de déchets collectés.

<sup>115</sup>

#### Exportations de déchets

1.6 Déclarez les quantités de déchets transportés par votre municipalité en 1994

*(inclure les déchets transportés par vos employés)*

	(tonnes métriques)	cochez cette case si les quantités sont inconnues
Déchets exportés vers une autre province et destinés à l'élimination	<sup>116</sup>	<sup>118</sup> <input type="checkbox"/>
Déchets transportés vers un autre pays et destinés à l'élimination	<sup>117</sup>	<sup>119</sup> <input type="checkbox"/>

## SECTION 2: Collecte et transport des matériaux destinés au recyclage (1994)

**2.1 Existe-t-il dans votre municipalité un programme structuré de collecte et de transport des matériaux destinés au recyclage?**

(inclure la collecte sur le trottoir et les centres de collecte)

<sup>201</sup>  Oui

<sup>202</sup>  Non

**2.2 Si non, passez à la section 3, dans l'affirmative qui assure ce service?**

<sup>203</sup>  Les employés municipaux

<sup>204</sup>  Des entrepreneurs embauchés par la municipalité

<sup>205</sup>  Autre (veuillez préciser)

<sup>206</sup>

**2.3 Quels matériaux destinés au recyclage votre municipalité a-t-elle collectés?**

(Cochez toutes les cases qui s'appliquent. Précisez les matières additionnelles et indiquez les quantités; veuillez faire une estimation si nécessaire, ne pas inclure les matières compostables) (inclure la collecte sur le trottoir et les centres de collecte)

	par vos propres employés	par vos contracteurs
	(tonnes métriques)	
Journaux	<sup>207</sup>	<sup>220</sup>
Papier fin	<sup>208</sup>	<sup>221</sup>
Carton ondulé	<sup>209</sup>	<sup>222</sup>
Autres produits de papier	<sup>210</sup>	<sup>223</sup>
<b>Total des produits de papiers</b>	<b><sup>211</sup></b>	<b><sup>224</sup></b>
<b>Verre</b>	<b><sup>212</sup></b>	<b><sup>225</sup></b>
Aluminium	<sup>213</sup>	<sup>226</sup>
Métaux Ferreux	<sup>214</sup>	<sup>227</sup>
Autres métaux non ferreux	<sup>215</sup>	<sup>228</sup>
<b>Total des métaux</b>	<b><sup>216</sup></b>	<b><sup>229</sup></b>
<b>Plastique</b>	<b><sup>217</sup></b>	<b><sup>230</sup></b>
<b>Total autres (textiles, caoutchouc, bois, pierre à plâtre, autres matériaux de construction par exemple)</b>	<b><sup>218</sup></b>	<b><sup>231</sup></b>
<b>TOTAL (<sup>211</sup>+<sup>212</sup>+<sup>216</sup>+<sup>217</sup>+<sup>218</sup>) et (<sup>224</sup>+<sup>225</sup>+<sup>229</sup>+<sup>230</sup>+<sup>231</sup>)</b>	<b><sup>219</sup></b>	<b><sup>232</sup></b>

### Compostage

**2.4 Quelle quantité de déchets destinés au compostage votre municipalité a-t-elle collectée et/ou transportée en 1994?**

(inclure les feuilles, le gazon, les sapins de Noël et les déchets de cuisine) (veuillez inclure la collecte sur le trottoir ainsi que les centres de collecte)

(tonnes métriques)

<sup>233</sup>

**Total**

## SECTION 3: Élimination des déchets (1994)

3.1 Votre municipalité exploitait-elle un site d'enfouissement ou un incinérateur en 1994?

301  Oui 302  Non

### Quantités de déchets éliminés par méthode et par type de déchets

#### 3.2.1 Enfouissement sanitaire

	(tonnes métriques)
Déchets municipaux	303
Déchets issus de la construction et de la démolition	304
<b>Total de l'enfouissement sanitaire</b>	<b>305</b>

#### 3.2.2 Incinération

	(tonnes métriques)
Déchets municipaux	306
Déchets issus de la construction et de la démolition	307
<b>Total de l'incinération</b>	<b>308</b>

#### 3.2.3 Déchets éliminés

	(tonnes métriques)
<b>Total des déchets éliminés</b>	<b>309</b>

3.3 Si le type de déchet éliminé ne peut être identifié, cochez et identifiez les totaux en 1994.  
(Dans la case 305 pour l'enfouissement sanitaire et la case 308 pour l'incinération)

310

3.4 Quelle quantité de déchets incluse dans la case 309 a été importée d'une autre province?

(tonnes métriques)	cochez cette case si les quantités sont inconnues
311	312 <input type="checkbox"/>

3.5 Quelle quantité de déchets incluse dans la case 309 a été importée d'un autre pays?

(tonnes métriques)	cochez cette case si les quantités sont inconnues
313	314 <input type="checkbox"/>

## SECTION 4: Finance et emploi (1994)

### Finance

#### 4.1 Recettes d'exploitation

(Ces recettes excluent les recettes fiscales)

Recettes des activités relatives à la gestion des déchets	401
Recettes relatives à la vente de matériaux récupérés	402
Autres recettes relatives à la gestion des déchets	403
<b>Total des recettes pour l'ensemble des activités</b>	<b>404</b>

 Recettes provenant de la gestion des déchets seulement

#### 4.2 Dépenses d'exploitation

(veuillez inclure toutes les dépenses d'exploitation et administratives relatives à la gestion des déchets)

	par vos propres employés	par vos contracteurs
Collecte et transport	405	410
Élimination des déchets	406	411
Recyclage	407	412
Autres	408	413
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>409</b>	<b>414</b>

#### 4.3 Dépenses en immobilisations

Collecte	415
Élimination des déchets	416
Recyclage	417
Autres	418
<b>Total des dépenses en immobilisations</b>	<b>419</b>

### Emploi

#### 4.4 Déclarez le nombre habituel d'employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans les activités liées à la gestion des déchets dans votre municipalité, selon leur travail principal

(comptez les employés à temps plein et à temps partiel également)

##### Employés

Exploitation (chauffeurs, éboueurs, mécaniciens, etc.)	420
Administration et gestion	421
Autre, précisez	422
<b>Total (additionnez les cases 420 à 422)</b>	<b>423</b>